

HOMMAGE A MYRIAM EZRATTY

Un sourire, des yeux vifs, une voix haute et douce toujours prête à s'exclamer ! Un esprit toujours curieux qui brise le conformisme.

C'est cette image que je garde en mémoire lorsque je fais la connaissance de Myriam à la fin des années 70, et que je plaide pour la première fois devant elle, dans la chambre des baux commerciaux.

C'est cette même image que je retrouve lorsque Myriam est installée moins de dix ans plus tard, première femme, premier président de la cour d'appel de Paris.

C'est cette même image que je retrouverai après qu'elle eut quitté la cour, qu'elle prit part au conseil d'administration de l'association Louis Chatin et qu'elle vint assumer la présidence de la Franco British Lawyers Society.

Lorsqu'elle préside la 15^{ème} Chambre de la cour, elle déclare découvrir le monde des baux commerciaux et se réjouir de pouvoir s'enrichir de ce que lui diraient les avocats.

Lorsqu'elle succède à Pierre Draï comme premier président de la Cour d'appel de Paris, elle déclare vouloir poursuivre l'œuvre de son prédécesseur en veillant à ce que la cour soit toujours pleinement au service des justiciables.

J'étais membre du Conseil de l'Ordre à cette époque et, avec le bâtonnier Lafarge, nous nous sommes réjouis de voir Myriam Ezratty poursuivre l'œuvre de Pierre Draï à un moment crucial pour la Cour d'appel qui devenait juge d'appel des décisions de l'autorité du Conseil de la concurrence.

Lorsqu'elle présidait les audiences de la première chambre où étaient appelées les affaires les plus importantes, je me souviens, comme avocat, de son visage toujours intéressé qui manifestait sa volonté de comprendre ce qu'il y avait au-delà des écritures et des pièces et au-delà des dossiers.

Ce qui l'intéressait c'était le justiciable qu'elle jugeait.

J'ai retrouvé Myriam Ezratty quand j'étais élu bâtonnier. Nous avons travaillé ensemble pendant les six derniers mois de sa judicature puisqu'elle partait à la retraite le 30 juin 1996. Pour le bâtonnier, comme pour le bâtonnier Farthouat qui m'a précédé et qui est présent ce soir parmi nous, c'était un plaisir de pouvoir travailler avec Myriam. Sa porte était toujours ouverte et les rapports étaient d'une très grande simplicité.

Un jour, elle me fait part de son inquiétude devant l'accroissement sensible des appels en matière sociale et m'interroge sur ce qui peut conduire à la multiplication des recours. Nous sommes allés ensemble au greffe et nous avons consulté des décisions de première instance choisies sur le tas de celles qui venaient d'arriver. En les lisant, nous avons conclu elle et moi que, pour la plupart, ces décisions n'étaient pas satisfaisantes eu égard à leur manque de motivation. Elle en était navrée. Elle voulait toujours s'assurer du service rendu au justiciable.

Par la suite, j'ai retrouvé Myriam vice-présidente de l'association Louis Chatain, « Les droits de l'enfant ». Tous, au Conseil d'administration de cette association avons apprécié sa connaissance et son engagement pour la défense des droits des enfants. Elle montrait sa vive inquiétude sur les aspirations sécuritaires qui inspirent les politiques publiques et qui sont susceptibles d'ébranler voire démanteler l'édifice de l'ordonnance du 2 février 1945.

Et puis j'ai retrouvé Myriam lorsqu'elle était président de la FBLS et j'ai découvert un autre visage, celui de Myriam, hors du Palais. Je l'avais déjà aperçue dans les conférences du CREDA, admirable centre de recherche sur le droit des affaires dirigé par Aristide Lévi. Ce centre était un lieu idéal pour le juriste en quête de visions prospectives. Myriam marquait toujours son intérêt pour ce qu'elle appelait des « remue-méninges » comparatifs et prospectifs, en complimentant Aristide Lévi qui organisait ces conférences d'une main de maître et qu'elle retrouvera à la FBLS.

Myriam avait une grande connaissance de la culture britannique et parlait couramment l'anglais. Toujours à la recherche du juste et à l'écoute des autres, elle estimait important de pouvoir découvrir des pratiques des juges anglais et s'inspirer de ce que le droit de common law avait de meilleur.

A l'occasion du 10ème anniversaire de la « double maîtrise franco-britannique », créée par le professeur André Tunc, remarquable passeur en France du droit anglais et du droit américain, qui était célébré au grand amphithéâtre de la Sorbonne, Myriam qui prenait part à cette manifestation, retrouve Aristide Lévi et, dans un beau sourire, lui déclare « Et si nous la FBLS et le CREDA faisons un colloque ensemble ? Qu'en pensez-vous ? »

Tenu dans les salons de la Chambre de commerce, un déjeuner s'en est suivi qui a réuni quatre personnes : d'une part, Myriam, accompagnée d'un « Monsieur incontestablement britannique », qui jouera par la suite un rôle très important (il s'agit de Mike Butcher) le professeur Yves Chaput et Aristide Lévi. Myriam présente son projet. Il s'agirait de simuler les différentes étapes de la négociation d'un contrat franco-britannique (des premiers pourparlers à la conclusion du contrat) dans le cadre d'un jeu de rôles réunissant 6 protagonistes (deux patrons, l'un anglais, l'autre français, chacun étant assisté de son juriste d'entreprise et de son avocat ou de son solicitor). Perplexité non dissimulée d'Yves Chaput et d'Aristide Lévi, rompus l'un comme l'autre à l'organisation de colloques d'un classicisme éprouvé...

- « Mais qui campera ces six personnages ? ... »

- « Mais vous trouverez sans doute dans « vos » écoles de la Chambre – HEC, ESCP – des étudiants talentueux qui seront heureux de monter sur les planches... »

La perplexité monte tout de suite d'un cran. Les responsables du CREDA imaginant, *in petto*, des jeunes gens tenant chacun avec application - ou désinvolture... – un rôle de composition, l'un tirant sur un cigare, l'autre pérorant dans un jargon juridique mal maîtrisé...

Tout cela évoquant une saynète de patronage ou un spectacle burlesque dans le style de l'UJA. Quelques jours s'écoulaient, et Yves Chaput et Aristide Lévi évoquent avec amusement ce projet extravagant, mais finalement assez séduisant.

Et pourquoi ne relèverions-nous pas le défi lancé par Mme Ezratty, en faisant appel non pas à des étudiants mais à de véritables professionnels qui, forts de leur expérience des affaires et/ou du droit des affaires seraient les interprètes les plus convaincants de ce jeu de rôle ?

Les choses iront très vite. Un « casting de rêve » est réuni : l'ancien General Counsel d'IBM-Europe (Bill Blackburn) donnera la réplique au directeur des fusions acquisitions de SANOFI (Christian Mignon), un avocat, un solicitor et des juristes d'entreprises très en vue et fins connaisseurs des arcanes de la common law et de la « civil law » acceptant de prendre part à cette aventure. Comme au théâtre, et sous l'œil maternel et comblé de Myriam, devenue metteur en scène, de nombreuses répétitions s'ensuivent dans l'enthousiasme des « comédiens » qui ne ménagent pas leur temps, tant ils se prennent au jeu. Le synopsis s'enrichit au fur et à mesure des répétitions.

Et arrive le jour de la représentation de ce spectacle intitulé « Négociation d'un contrat franco-britannique – Six personnages en quête d'accord ». Plus de 300 personnes, dont un important contingent venu d'Outre-Manche, font un triomphe à la troupe. Ce jeu de rôles, de facture pirandellienne, a donné lieu à un enregistrement vidéo, qui se révélera un outil pédagogique de premier ordre dans les facultés de droit et...dans les grandes écoles de commerce.

Myriam avait raison...Sa personnalité exceptionnelle a séduit tous ceux qui l'ont côtoyée.

Elle a conquis nos amis anglais par la justesse de ses propos, par sa connaissance de la culture britannique, par sa gaité, par sa voix douce et même par sa fantaisie qui égayait la rigueur de sa pensée.

Pour le Palais, pour l'association Louis Chatin, pour la FBLS, l'automne de l'année 2017 aura apporté nostalgie et tristesse.

Mais nous gardons toujours en mémoire, ce visage avec ce sourire, ses yeux vifs, cette voix haute et douce toujours prête à s'exclamer !

C'est cette image que va rappeler Michael Butcher.

Bâtonnier Bernard Vatier